

Le lien

ASSOCIATION NATIONALE des MEMBRES
de L'ORDRE NATIONAL DU MÉRITE

SECTION RHÔNE et MÉTROPOLE de LYON

reconnue d'utilité publique (décret du 28-01-1987)

22 avenue Leclerc / 69007 LYON

anmonm.rhone@gmail.com

Honneur - Solidarité - Mémoire

N° 24
Juillet 2025

ÉDITO

Chers (es) Compagnons,



Le mardi 22 mars 2016, le Comité de Section m'a élu président de notre Section départementale et métropolitaine et depuis, j'ai été réélu tous les trois ans ; depuis 2021, tous les ans compte tenu du changement de nos statuts.

Lors de l'assemblée générale du 5 avril après 9 années d'activité, j'ai annoncé que je ne me représenterai pas à la présidence de notre Section.

Les raisons sont : Mon âge, ma santé et l'ardent désir de m'occuper pour les quelques années qui me restent de ma survivance, c'est-à-dire de mes petits-fils, Louis et Arthur. Ceci dit, je pense aussi qu'il était sain, important de renouveler et de rajeunir la présidence de notre section.

Conformément à nos statuts, après l'assemblée générale, j'ai réuni le comité de section dans les 10 jours pour procéder à l'élection d'un nouveau bureau et d'un nouveau président.

Je dois vous préciser aussi et en accord avec notre Président national, que nous avons décidé que je garderai la présidence de la section jusqu'au 30 juin 2025 pour co-présider le congrès 2025. L'élection du nouveau président, s'est faite avec une prise de fonction au 1er juillet 2025.

Je mentirais si je vous disais que je m'en vais sans le moindre regret. On ne quitte pas une fonction que l'on a choisie et dans laquelle on s'est bien senti, sans éprouver de regret ou ressentir de la tristesse.

Mais j'ai estimé qu'il était temps pour moi de passer le flambeau et de permettre à un autre Compagnon, plus jeune, d'occuper les fonctions de président. Encore une fois merci à celles et ceux qui m'ont soutenu et accompagné tout au long de cette longue période.

Je tiens maintenant à vous présenter notre nouveau Président.

Alain BOCHETTAZ est âgé de 60 ans, il est marié et a un enfant. Il est chevalier de notre Ordre depuis 2010 et membre fidèle de notre Section depuis 2013. Il était Vice-président de secteur

depuis 2024. Il mettra à profit son expérience de terrain, sa proximité avec les compagnons et sa capacité d'écoute pour poursuivre et renforcer les actions de notre section. Résidant à Lyon et récemment retraité, il est disponible et motivé pour s'investir activement dans les missions de notre structure.

Il a les qualités humaines pour renforcer la dynamique intergénérationnelle et contribuer activement au rayonnement de notre Ordre sur le territoire. Il a aussi une bonne connaissance du fonctionnement de la Section.

Par ailleurs, c'est un Ingénieur nucléaire diplômé de l'INSA Lyon, spécialiste de la production, de l'exploitation et du démantèlement des centrales nucléaires.

Son parcours professionnel s'est fait chez EDF avec des responsabilités techniques et organisationnelles de haut niveau.

C'est aussi un officier de réserve – Armée de Terre, diplômé ORSEM qui s'est engagé dans plusieurs opérations extérieures.

Pour terminer, je veux lui dire que j'ai toute confiance en lui pour mener notre section sur la voie du développement parce que son engagement est sincère. Il sait aussi qu'il pourra toujours compter sur mon soutien. ■

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2025

L'assemblée générale de notre section s'est tenue le samedi 5 avril 2025 en l'hôtel de la région Auvergne-Rhône-Alpes. Le président Armand DELCLOS salue la présence :

De Mme Pascale ROMESTAING,
Présidente de la SMLH du Rhône.

De M. Emeric NIKOLOS Président de
ADMJSP

De Monsieur BOURNE-BRANCHU,
inspecteur d'académie, directeur
académique des services de l'éduca-
tion nationale du Rhône.

De Monsieur E. SEGRETAINE, Vice-
président de section, Vice-président
national et Administrateur national
et qui représente notre Président
national, P. SANDEVOIR.

**De Monsieur le Professeur Etienne
TISSOT.**

De M. Jean-Luc DAPASSANO
Conseiller Métropolitain.

De Monsieur André MUDLER,
Président de la FARAC.

De M. Michel COMMUN, général de
gendarmerie.

De Monsieur Jacques VILLARD,
Président de l'ANAPI R-A Auvergne.

De Monsieur Daniel MEJEAN,
Président de l'association du Royal
deux Pont.

De Madame KEFIF Fatma, Présidente
de UDACF Musulman du Rhône.

De M. Alain SITBON, Membre du
comité d'Honneur.

Se sont excusés

Madame Fabienne BUCCIO la préfète
de Région, Préfète du Rhône

M. Fabrice PANNEKOUKE président
de la Région AURA

M. Thierry SAUDEJAUD, Président
de l'AMOPA du Rhône et de la M. de
Lyon.

Monsieur Antoine ULRICH, Président
Honoraire de notre Section.

ainsi que les 130 adhérents présents ou
représentés. Après avoir rendu hommage
aux compagnons décédés, la parole est
donnée au secrétaire général Gilles
LAVACHE pour le rapport d'activités
2024.

Celui-ci rappelle en préambule le rôle
primordial des vice-présidents et des
délégués. Ils sont le lien précieux auprès
de la communauté formée par l'ensemble
des membres de notre association.

› Effectif

Au 31 décembre 2024, la section
comptait **445** adhérents. A ce jour nous
sommes 451. La grande majorité de nos
compagnons sont chevaliers, nous en
comptons 374. Il a 58 officiers, 9 com-
mandeurs et une dizaine de membres
sympathisants. Nous avons le plaisir
d'accueillir dans nos rangs 11 nouveaux
compagnons et une sympathisante.

La volonté de réduire les contingents de
nommés ou promus de 25 % ainsi que
l'introduction de la parité, font pleine-
ment ressentir leurs effets : en 2024, 21
nominations, un seul contingent en juin.

Afin d'optimiser de nouvelles adhésions,
non seulement les nommés et promus de
l'année sont sollicités, mais également
les titulaires de nominations antérieures
portées à notre connaissance.

Faisons esprit d'optimisme puisque le
général LECOINTRE, grand chancelier
de la Légion d'honneur, chancelier de
notre Ordre est très clairement favorable
à une évolution des nominations.

Il a réaffirmé à Lyon, lors de la remise
de l'insigne d'officier à notre Président,
la considération qui est la sienne envers
notre association, ses valeurs, son esprit
de compagnonnage.

Elément très important puisque thème
principal de notre congrès national de
Lyon.

Pour conclure sur l'effectif, il est intéres-
sant de mettre en parallèle le nombre
de nommés, avec celui des adhérents.
S'il apparait que la courbe des nommés
s'incline, celle des adhésions reste rela-
tivement stable, avec un taux glissant
à 67 %. Afin d'être constant, les nomi-
nations prisent en compte sont celles
données par la préfecture du Rhône.

Les actions entreprises pour rechercher
de nouveaux adhérents et plus largement
celles que nous développons dans le
cadre de nos missions, produisent leur
effet.

Notons que l'adhésion comme « membre
sympathisant », au-delà des conjoints,
est désormais encouragée, même si cette
possibilité ne peut être un axe prioritaire.

› Les activités

L'assemblée générale 2024 de la section,
consacrée à l'exercice précédent, s'est
tenue le 8 juin salle des Echevins à
Villefranche-sur-Saône. Etaient présents
ou représentés 127 compagnons.

Vous retrouvez l'intégralité du compte-
rendu de cette rencontre dans le N° 23
de notre journal de section « LE LIEN ».

La conclusion du rapport moral 2024 de
notre président restant plus que jamais
d'actualité, Gilles LAVACHE reprend son
propos : « Rien ne doit nous empêcher
de poursuivre nos missions : faire briller
l'Ordre et notre association, la défense de
la transmission de nos valeurs vers notre
jeunesse. Les vicissitudes du quotidien, la
situation nationale et internationale ne
doivent pas contribuer à ce que « nous
baissions les bras ». Bien au contraire,
elles doivent nous inciter à rester unis
et solidaires. »

Nous adressons un grand merci à Patrick
LAURENT, Paul FOURRICHON et Jean-
Charles LAURENT pour leur accueil et
l'organisation sur place parfaite en tous
points

› Le prix du Civisme

A l'issue de cette assemblée, le prix du
Civisme a été remis à Nahalya MOHR
âgée de 12 ans. Membre du conseil
des jeunes élus de Rillieux-la-Pape à
l'époque, active et force de propositions,
est très attentive au bien être des aînés.
Elle aide bénévolement une personne
âgée handicapée et isolée à son domicile.
Une jeune fille investie dans la vie de son
quartier, bénévole au sein d'associations,
mobilisée dans son collège en faveur
d'écoliers du Bénin.

› Le prix de la Mémoire

Il fut remis à Léo ROBERT, également
âgée de 12 ans, pour sa recherche
généalogique sur 15 poilus inscrits
sur le monument aux Morts de St-Cyr-
sur-Rhône, sur 3 voire 4 générations.
Il a découvert qu'un nom manquait et
réaliser un livre transmis à la Mairie
à l'occasion d'une cérémonie du >>>

11 novembre. A noter que Léo est présent à chaque commémoration patriotique.

› Le prix Référent défense junior

Elodie GALAY est référente junior enseignement supérieur défense et sécurité nationale à l'UCLY depuis septembre 2021. Elle est membre des jeunes IHEDN depuis 2020, année de son baccalauréat. Elodie est soldat de 1ère classe réserviste de l'Armée de l'Air, rattachée à la base aérienne 278 (Ambérieu-en-Bugey) depuis 2022. Elle a suivi la préparation militaire dans le cadre du 1er régiment de Spahis en juillet 2022, puis le stage du Centre interarmées de l'Air et de l'Espace -Protection Défense - des actions pour l'environnement, au QGF Lyon, en juin 2023.

› Le prix de l'Education citoyenne

Le prix a été remis sur site à la classe de défense du collège de la Haute Azergues de Lamure, pour son engagement tout au long de l'année. Cette classe fait vivre et rayonner nos valeurs républicaines en partenariat avec le 68e régiment d'artillerie d'Afrique, permettant ainsi de participer au développement du lien armée-jeunesse.

› Les sorties de cohésion

En mai, un groupe de compagnons s'est retrouvé pour une très belle escapade en terre beaujolaise. La matinée a commencé par la visite de l'hôtel-Dieu de Belleville, classé monument historique. Après un repas convivial pris à la maison du Beaujolais, les participants sont allés sur les traces des Compagnons Charpentiers à Romanèche-Thorins.

En novembre une passionnante conférence fut donnée au cercle général FRERE sur le thème « Instantané du citoyen en 2024 : inquiétudes et raisons d'espérer », par Fabien LAFAY, docteur en droit privé, responsable du pôle réussite à la direction des études et de la vie universitaire à l'université Jean-Moulin de Lyon III.

› Mémoire et symboles de la République

Le 27 mai à la préfecture du Rhône, remise des prix du concours de la Résistance et de la Déportation, dont le prix de l'ANMONM par Emmanuel. SEGRETAIN et Armand DELCLOS.

Le 11 septembre - conférence sur « La Marseillaise » à un groupe de 17 jeunes d'une classe défense du centre scolaire Assomption Bellevue, par Armand DELCLOS.

Les cérémonies d'accueil dans la citoyenneté française

En 2024, 48 cérémonies se sont déroulées en préfecture de janvier à décembre. Elles mobilisent la participation d'une quinzaine de compagnons membres du comité de section.

Pour information, il y a eu environ 2500 remises de décrets de nationalité française dans le département du Rhône l'an dernier.

› Le devoir de Mémoire

Pour terminer cette partie consacrée à nos activités, il faut mentionner la participation de plusieurs de nos compagnons aux nombreuses cérémonies patriotiques. Saluons chaleureusement nos porte-drapeaux, Norbert PEREZ, Lyon et métropole et Jean-Charles LAURENT, secteur de Villefranche, pour leur dévouement et la dignité avec laquelle ils représentent notre Ordre et les valeurs qui nous animent lors de ces cérémonies.

Cette mission est hautement symbolique puisque le porte-drapeau rend hommage, au nom de la Nation française, à toutes celles et tous ceux à qui celle-ci doit ou accorde une reconnaissance.

› L'entraide et la solidarité

En 2024, nous n'avons eu aucune demande d'aide émanant d'un compagnon en situation de besoin ou de détresse, mais la vigilance reste nécessaire. En effet, nos compagnons en difficulté se font rarement connaître. Le comité de section s'attache à détecter ces cas en liaison avec les vice-présidents et délégués de secteur. Vous pouvez apporter votre concours, en informant le comité de situation particulière. Cela relève de notre responsabilité commune, dans l'esprit d'entraide, d'attention et de solidarité, portés par les valeurs de l'ordre national du Mérite.

Rapport financier

Philippe GOLFÉ, trésorier de notre section précise en ouverture de son rapport que, si le bilan financier en fin de 2024 est légèrement déficitaire (-606,17 €), la trésorerie de la section se maintient à un très bon niveau, (5 069,18 €). Cet état reste possible grâce à un taux élevé de cotisant, une générosité appréciée de donateurs et bienfaiteurs, et une forte mobilisation des vice-présidents et délégués de secteur, à remercier tout particulièrement pour leur aide active, quant aux rappels nécessaires auprès des adhérents retardataires.

Il est important de souligner que ces

rappels de cotisations sont aussi et surtout une prise de contact, par nos responsables de secteur ou les membres de la commission entraide et solidarité, auprès des adhérents en difficulté, âgés, malades ou ayant changés de situation géographique. Au sein du comité de section, nous tenons à cette mission de soutien et solidarité à nos adhérents.

Les comptes de 2024 ont été envoyés en février 2025 au siège national de l'AN-MONM et approuvés. Par ailleurs, ces comptes ont été contrôlés plus en détail par la commission des vérificateurs, et « déclaré réguliers et sincères au résultat des opérations de l'exercice écoulé. »

Rapport du Président

Le Président Armand DELCLOS a ensuite présenté le budget prévisionnel 2025 qui est équilibré.

Il a adressé des remerciements à tous les membres du comité de section pour leur implication et leur aide rigoureuse ainsi qu'à nos fidèles porte-drapeaux, porteurs visibles de l'insigne de notre Ordre. Il a souligné : « Vous l'avez remarqué dans le rapport d'activité de Gilles, 2024 a été intense tout au long de l'année, ceci caractérise notre volonté d'agir au service de notre jeunesse et pour notre rayonnement.

IL y a nos différents prix que nous décernons chaque année dans les établissements scolaires et auprès des Jeunes Sapeurs-pompiers du département et ceux que nous remettons après notre AG.

Je n'oublie pas les nombreuses remises d'insignes qui participent aussi à notre rayonnement et au cours desquelles nous rappelons ce qu'est notre belle distinction et surtout pourquoi nous la recevons. Vous avez été reconnus par la République, l'ordre national du Mérite, n'est pas une décoration ordinaire, mais le témoignage d'une récompense pour avoir montré des valeurs fondamentales et des actions remarquables pour servir les autres : nous devons en être très fiers.

Voilà ce que je voulais souligner sur nos actions passées et sur notre avenir à court terme ».

Ensuite, il a évoqué sa situation de Président de notre section et indiqué : « Après 9 années d'activité, j'ai décidé de ne pas me représenter à la présidence de notre section départementale ». Il a évoqué les raisons personnelles qui motivaient sa décision.

Pour terminer, il a souligné :

« Nous devons contribuer à relever les défis qui sont les nôtres et que notre pays rencontre, dans l'esprit qui >>>

caractérise les valeurs de notre Ordre et les raisons pour lesquelles nous avons été décorés.

Dans ces défis résident en particulier la notion d'Entraide et de Solidarité portée par tous les compagnons, mise en avant par les liens d'amitié tissés entre nos membres et par notre section départementale.

Je remercie celles et ceux qui par leur engagement encouragent cette jeunesse méritante et son encadrement à poursuivre leurs belles initiatives en souhaitant que notre reconnaissance leur soit des plus profitables pour leur avenir. Merci pour votre attention et votre aide ».

PRIX DU CIVISME 2025



Le mardi 14 janvier, 2025 Alex FOURNIER (14 ans), a porté assistance et secours au chauffeur du bus qui le transportait et qui a été pris par un malaise brutal. Son comportement, qui a fait preuve de bienveillance, d'empathie et d'altruisme, a permis de sauver le chauffeur en le maintenant éveillé. Il est resté en lien avec les secours jusqu'à leur arrivée. Cette action nous montre un comportement notoire de civisme. ■

SORTIE DE PRINTEMPS



Visite de la centrale nucléaire du Bugey – Une plongée instructive au cœur de la production bas carbone

Le 18 avril 2025, 25 membres de la section du Rhône et de la Métropole de Lyon de l'ANM ONM ont participé à une visite de la centrale nucléaire du Bugey, organisée à l'initiative de notre compagnon Alain BOCHETTAZ, ingénieur EDF retraité et chevalier de l'Ordre.

Les participants ont assisté à une présentation claire et pédagogique du fonctionnement d'un réacteur à eau pressurisée, des principes de sûreté et des engagements environnementaux du site.

Équipés selon les règles de sécurité, les membres ont ensuite découvert la salle des machines, ainsi qu'une vue d'ensemble du site et de ses dispositifs de surveillance. Cette visite a permis d'aborder des questions essentielles sur l'avenir énergétique de la France, la place du nucléaire dans la transition écologique, et les perspectives offertes par les réacteurs de nouvelle génération.

La matinée s'est conclue dans une ambiance conviviale autour d'un déjeuner à Proulieu, ponctuant une expérience à la fois enrichissante et accessible. Un grand merci à EDF pour son accueil, et à tous les participants pour leur intérêt et leur curiosité. ■

REMISES D'INSIGNES



Remise au Contrôleur Général Emmanuel CLAUDAUD, de l'insigne d'officier dans l'Ordre national du Mérite.

C'est le vendredi 16 mai à 15 h 00, dans les grands salons de la préfecture du Rhône que notre Président et Norbert PEREZ, notre porte-drapeau, ont accompagné le contrôleur Général Emmanuel CLAUDAUD pour sa remise d'insigne. Un grand moment républicain. ■



Remise de l'insigne de chevalier de l'Ordre national du Mérite à Marie GUYON.

Le 24 mai, dans les locaux de la Maison des Canuts, le vice-président national, Emmanuel SEGRETAIN, accompagné de Norbert PEREZ, a remis l'insigne de chevalier de l'ordre national du Mérite à Marie GUYON. De nombreuses personnalités croix-roussiennes assistaient à la cérémonie. ■

CÉRÉMONIE OFFICIELLE DU 18 JUIN.



Le 18 juin 2025, le président de la section du Rhône a déposé une gerbe au pied des stèles place Général De Gaulle, comme chaque année. Présent à Lyon à l'occasion du congrès de notre association, le président national de l'ANMONM et quelques membres du conseil d'administration ont assisté à la cérémonie. ■

CÉRÉMONIE AU COLLÈGE-LYCÉE ND DES MINIMES LYON (5ÈME)



Nous avons participé à la cérémonie en mémoire des membres de la communauté éducative des Minimes, victimes de la guerre. Les élèves et leurs enseignants avaient effectué un bon travail de préparation. A l'issue de la cérémonie ils ont pu échanger longuement avec autorités présentes. ■

CONCOURS NATIONAL DE LA RÉSISTANCE ET DE LA DÉPORTATION.



Notre section est active dans ce concours national avec une présence comme membre du jury ainsi qu'une participation à la remise des prix. En cette année de commémoration le thème retenu était : « Libérer et refonder la France ». Les prix ont été remis en Préfecture du Rhône. ■

PRIX DE L'ÉDUCATION À LA CITOYENNETÉ

Dans le cadre de la convention qui nous lie au ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, Le jury mixte, DASEN – ANMONM a décerné cette année le prix de l'éducation à la citoyenneté au collège Eugénie de Pomey d'Amplepuis pour son engagement vis-à-vis du bien vivre des élèves, contre le harcèlement en développant le système « Sentinelle » instauré depuis plusieurs années. Les 24 jeunes concernés et les adultes les encadrant ont été félicités et remerciés comme il se doit. ■



STÈLE DES BROTTAUX

Installée à l'angle du boulevard des Belges et des rues Bossuet et Waldeck Rousseau, cette stèle a été inaugurée par les présidents Patrick SANDEVOIR et Armand DELCLOS, en présence de Mme Sylvie TOMIC représentante du Maire de Lyon et M. Hervé BRUN adjoint au maire du 6ème arrondissement, le 18 juin.

Elle rappelle aux passants que l'ordre national du Mérite a été créé le 3 décembre 1963. ■



Inauguration de la stèle de l'ONM LYON 6
Square Bossuet, Waldeck Rousseau,
Boulevard des Belges
CONGRES de A.N.M.O.N.M 2025
18 juin 2025



INFORMATIONS DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DÉPARTEMENTAL

BIENVENUE À NOS NOUVEAUX ADHÉRENTS

- › Guy LAVOCAT (255 961 – S1) le 3 juin 2024
- › Jean-Michel RIAUX (257 203 – S7) le 18 novembre 2024
- › Odile MALLET (256 455 S2) le 8 janvier 2025
- › Bruno GALLAND (4 800 197 S8) le 27 janvier 2025
- › Jean-Luc BUCCINO (257 471 S8) le 10 février 2025
- › Patricia ROUSSELLE (257 701 S2) le 20 février 2025
- › Marie GUYON (257 656 S2) le 28 février 2025
- › Christian PHILIP (4 800 198 S3) le 10 mars 2025
- › Jean-Louis LE GALL (257 244 S3) le 20 mars 2025
- › Madeleine GILBERT (4 800 272 S2) le 27 mars 2025
- › Jean-Jacques SOBOUL (257 638 S7) le 28 mars 2025
- › Colette GRIVAUD (4 800 300 S7) le 17 avril 2025
- › Jean-Yves POUSSE (4 800 339 S5) le 23 avril 2025
- › Céline SCHILLINGER (4 800 370 S1) le 27 mai 2025

Gilles LAVACHE, est à la disposition des adhérents qui rencontreraient des difficultés dans la mise à jour de leur page d'accueil sur notre site internet.

À LA MÉMOIRE DE NOS COMPAGNONS DÉCÉDÉS

- › Maurice VAUCHEZ (069-01 190-S8) le 3 septembre 2024
- › François DESCAILLOT (069-010 448-S8) le 9 octobre 2024
- › Jean NALLIT (069-01 557-S7) le 12 novembre 2024
- › Georges BOULON (069-01 812-S2) le 14 novembre 2024
- › Charles VIEVILLE (069-00721-S2) le 4 décembre 2024
- › Renée CHARPENET (069-01 641-S4) le 7 décembre 2024
- › Raymond DURAND (069-01 623-S6) le 6 janvier 2025
- › Sonia SAMOYLOVITCH (069-01 320-S6) le 10 mars 2025
- › Gabriel VENIAT (069-01 766-S2) le 5 mars 2025
- › Alain THIBAUDEAU (069-01 370 S4) le 5 mai 2025
- › André GERAUD (069-01 734 S2) le 16 mai 2025